

## 11. SÉISME

Dans le cas d'un séisme, les occupants recevront des instructions précises au moyen du système de haut-parleurs ou des consignes leur seront données par les agents de secours d'urgence pour l'étage.

### SI UN TREMBLEMENT DE TERRE SE PRODUIT

1. Mettez-vous immédiatement à l'abri sous une table, un bureau ou un autre objet susceptible d'assurer une protection contre les débris. Protégez votre visage et votre tête avec vos bras.
2. Ne quittez pas votre abri avant la fin du séisme.
3. Évacuez l'immeuble par l'escalier de secours le plus proche et qui est sans danger.
4. Dès que vous serez sorti de l'immeuble, éloignez-vous en immédiatement jusqu'à une distance d'au moins 100 mètres (300 pieds) et tenez-vous également à l'écart des lignes électriques qui risqueraient de tomber à terre lors des secousses secondaires.

**Nota :** Les occupants ayant besoin d'une assistance spéciale au cours d'une urgence doivent se reporter à la page 6 du présent guide.